



FFvolley

BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL N°9
du 8 avril 2020 - 14h00/17h00
VISIOCONFERENCE

SAISON 2019/2020

Présents :

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Alain de FABRY, Alain GRIGUER, Yves LABROUSSE, Pierre MERCIER, Christine MOURADIAN

Excusées : Florence AVABY

Assistent :

Axelle GUIGUET, Aline GEMISE-FAREAU

Invités par le Président : Michelle AKILIAN, Jean-Paul ALORO, Arnaud DAGORNE

Les points suivants sont évoqués lors de la séance :

- I) Informations du Président (Eric TANGUY)
- II) Ligue Nationale de Volley (Alain GRIGUER)
- III) Secteur Sportif (Alain de FABRY)
- IV) Indemnités de Formations
- V) Péréquations
- VI) Secteur Financier et Ressources Humaines (Christian ALBE)
- VII) Secteur Marketing et Partenariat (Eric TANGUY)
- VIII) Fonctionnement de la FFvolley
- IX) Direction Technique Nationale (Axelle GUIGUET)
- X) Divers

Adopté par le Conseil d'Administration du 25/04/2020
Date de diffusion : 29/04/2020 (VD)
Auteur : Yves LABROUSSE

I) Informations du Président (Eric TANGUY)

• FFVOLLEY

- ✓ Fonds de soutien des entreprises et clubs :

Suite à la demande du CNOSF formulée auprès du Ministre de l'Economie et des Finances pour être autorisé à participer à la task force de ce fonds de soutien, le Ministre a répondu favorablement. Le CNOSF représentera le mouvement sportif amateur fédéré.

- ✓ Différentes réunions ont eu lieu avec les divisions de la LNV auxquelles le Président de la FFVolley a participé.
- ✓ Le Président attend les informations de la FIVB concernant la tenue ou non de la VNL 2020, la CEV a réfléchi sur la fin des Coupes d'Europe, sur la tenue de la Golden European League, et sur les Tournois de Qualifications aux Championnats d'Europe de la fin du mois d'août.
- ✓ La Fédération Italienne de Volley-ball (FIPAV) vient de communiquer à tous les pays afin qu'ils se retirent de la VNL 2020 en raison de la situation sanitaire ; l'Italie organisait une étape de VNL plus la Finale à Turin.

II) Ligue Nationale de Volley (Alain GRIGUER)

• LNV

- ✓ Alain GRIGUER informe le Bureau Exécutif que lors du dernier Bureau de la LNV, la décision prise est de proposer une saison blanche sans montées, ni descentes ; cette proposition sera soumise au Comité Directeur de la LNV du vendredi 10 avril 2020.

III) Secteur Sportif (Alain de FABRY)

La Commission Centrale Sportive (CCS) est dans l'attente des décisions du Comité Directeur de la LNV concernant les montées et descentes. Toutefois, toutes les éventualités ont été prévues par la CCS.

La date limite des engagements en division nationale est fixée au 30 juin 2020, soit 15 jours plus tard que le délai habituel.

- ⇒ **Le Bureau accepte à l'unanimité**

La période de mutation est maintenue du 1er juin au 15 juillet 2020.

⇒ **Le Bureau accepte à l'unanimité**

Le prochain Conseil d'Administration de la FFVolley se tiendra le 25 avril en visioconférence, cette réunion sera consacrée en grande majorité aux décisions sportives et aux sujets liés au COVID-19. Plusieurs autres réunions de Conseil d'Administration auront lieu avant l'Assemblée Générale, notamment dans le cadre de sa préparation.

IV) Indemnités de Formations

La Commission Centrale de Développement doit finaliser la proposition d'indemnités de formations afin de la soumettre à l'approbation du Bureau Exécutif, puis du Conseil d'Administration.

V) Péréquations

Tous les tableaux de calculs des péréquations kilométriques pour tous les clubs de France ont été mis à jour en raison de l'arrêt prématuré des championnats. La Fédération est prête à créditer et à facturer les différents clubs, à la condition qu'ils aient parcouru plus ou moins de kilomètres que la moyenne de la division. Le tarif appliqué pour cette première année sera de 0,60 € par kilomètre, ce qui correspond au tarif de remboursement fédéral de 0,30 € par kilomètre multiplié par 2 véhicules.

⇒ **Le Bureau accepte à l'unanimité**

VI) Secteur Financier et Ressources Humaines (Christian ALBE)

Suite à l'impact du COVID19, le Président et le Trésorier Général ont refait le Budget Prévisionnel en fonction des nouvelles données connues à ce jour. Ce budget sera encore sûrement soumis à d'autres modifications ultérieures.

Le budget 2020 modifié tient compte des éléments suivants

- Une baisse des recettes licences,
- Une baisse des partenariats (environs 300 K€),
- Une baisse de la masse salariale,
- Une augmentation du budget du Beach Volley afin de financer des activités et compétitions supplémentaires cet été, sous réserve bien sûr de pouvoir reprendre et sortir du confinement,
- Suppression du budget pour la VNL 2020 qui doit normalement être annulée,
- Report des primes pour l'Equipe de France masculine pour la participation aux Jeux Olympiques en 2021,
- Baisse des dépenses de plus d'un Million d'euros sur le budget DTN, suite aux annulations des différentes manifestations

- Anticipation d'une reprise de la Convention d'Objectifs suite aux annulations des différentes épreuves sportives internationales.
- Le Résultat est excédentaire de 125 K€,
- Une provision pour des risques liés au COVID-19 est affectée à hauteur de 250 K€ pour des éléments inconnus à ce jour.

Le Bureau Exécutif approuve ce Budget 2020 révisé à l'unanimité.

Ce budget sera soumis au Conseil d'Administration du 25 avril.

- **Compte-rendu de la réunion du Comité Social et Economique (CSE) du 6 avril 2020**

Le Président propose le maintien à 100% des salariés de la FFVolley pour la nouvelle période de confinement qui s'étend jusqu'au 15 avril.

Le Bureau Exécutif, en application des dispositions gouvernementales, demande à chaque salarié de poser 5 jours de congés ou de RTT durant la période de confinement.

Un planning des périodes et des heures de travail des différents services va être établi et envoyé à l'ensemble des clubs et instances de la FFvolley.

VII) Secteur Marketing et Partenariat (Eric TANGUY)

A ce jour, l'ensemble de nos contrats sont sécurisés et nos partenaires ont confirmé leur engagement financier. Notre partenaire principal, la MAIF, a confirmé sa volonté de continuer avec la FFvolley et même de renforcer son partenariat en étant présent sur tout l'écosystème Volley-Ball en augmentant sa participation financière en étant présent sur le maillot de l'Equipe de France Masculine.

VIII) Fonctionnement de la FFvolley

- Prochain Conseil d'Administration et ordre du jour :

La convocation pour le 25 avril 2020 en visioconférence de 9h00 à 13h00 est à envoyer avec les pièces urgentes (ordre du jour et procès-verbaux).

- Dossier Tours Volley-Ball :

Le club de Tours VB sollicite la FFVolley pour obtenir une dérogation sur le délai qui l'oblige à créer une société sportive pour ses activités professionnelles conformément au Code du Sport. Le Bureau Exécutif pense que la Fédération n'est pas habilitée à donner une dérogation à la loi et au Code du Sport. Arnaud DAGORNE informe le Bureau Exécutif

que le risque encouru en cas de non-respect de la disposition du Code du Sport serait l'invalidation du championnat.

⇒ Le Bureau va demander au service juridique du Ministère des Sports un conseil et une aide sur la gestion de ce dossier.

- Proposition à faire pour assurer la prévention des agressions sexuelles dans le Volley :

Alain de FABRY a représenté la FFVolley lors du rendu des groupes de travail sur les agressions sexuelles.

Le Bureau Exécutif émet des propositions à mettre en œuvre :

- ⇒ Créer une cellule d'écoute sécurisée pour les victimes composée par des membres indépendants de l'Exécutif de la FFVolley « cellule de sages »,
- ⇒ Rappeler et veiller que la déclaration obligatoire de stages, lors de l'accueil de mineurs, soit bien déposée à la DRJSC. Cette déclaration enclenche automatiquement le contrôle de l'honorabilité des encadrants du stage.
- ⇒ Demander à ce que le fichier complet des licences encadrants (Dirigeants, entraîneurs, arbitres) soit transmis au Ministère, afin de le croiser avec le fichier national des auteurs d'infractions sexuelles ou violences (FIJAIS),
- ⇒ Toutes personnes licenciées encadrement de la FFVolley pourra, si elle est présente sur ce fichier national, faire l'objet d'une mesure disciplinaire d'exclusion de la FFVolley à titre définitif.

- Adoption de la Convention Colosse aux Pieds d'Argile

⇒ Le Bureau Exécutif valide l'adhésion de la Fédération à l'association Colosse aux pieds d'Argile.

Le Président propose de faire adhérer aussi l'ensemble des Ligues Régionales à cette association et propose que la FFVolley prenne en charge 50% du coût de chacune.

- Ligue des Iles du Nord

Le Secrétariat Général a reçu un courrier de la DRJSCS de ST-MARTIN demandant si la Ligue des Iles du Nord est affiliée à la FFVolley, celle-ci disposant d'un emploi financé par l'ex CNDS.

Cette Ligue depuis 4 ans n'a plus affilié de club, ni enregistrés de licences. Le Président va répondre dans ce sens et indiquer que la FFVolley ne cautionne pas la présence de cet emploi comme référence FFVolley, car à notre connaissance il n'y a plus d'activités à ST-MARTIN depuis 4 ans.

IX) Direction Technique Nationale (Axelle GUIGUET)

La Directrice Technique Nationale fait un point sur les agréments des CFCP.

X) Divers

Le Bureau Exécutif valide le fait de soutenir l'Opération « tous en blanc » de la Fondation de France en soutien aux soignants durement sollicités en cette période. La FFVolley fera un don financier.

Clubs Jeunes

Michèle AKILIAN présente le résultat des travaux sur le dispositif « clubs Jeunes »

- ⇒ **Le Bureau Exécutif approuve cette proposition** en demandant de préciser les modalités permettant au club parrain de pouvoir obtenir des licences permettant aux jeunes du « collège » de participer aux activités du club parrain.

Le Président,

Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,

Yves LABROUSSE